Image not found or type unknown

Jouissance impossible de mon bien

Par **steph8014**, le **23/01/2015** à **10:10**

J'ai deux enfants de 7et 10 ans en garde alternée, et j'ai peur pour leur sécurité car la fille de ma compagne (28 ans.....) s'est installé dans le sous sol de la maison avec son rotweiller et nous ne pouvons pas circuler librement avec cette peur au ventre, cela dure depuis 2ans et ce n'est plus supportable !!! Cette situation a causé notre désunion, et depuis la situation est extremement tendu .....
Quelles sont les solutions ????? merci de votre attention, je suis à bout.....

Par **domat**, le **23/01/2015** à **10:27**

bjr,
si vous êtes propriétaire de la maison ou seul titulaire du bail, vous pouvez demander à votre concubine de partir avec sa fille et son chien.
si c'est l'inverse, vous partez.
si vous êtes propriétaire à deux ou cotitulaires du bail de location, il ne vous reste que la négociation avec votre compagne.
êtes-vous que le chien est déclaré comme la loi l'exige.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés